



Lycée Pontus de Tyard

Section européenne espagnole

Aux 3 heures d'enseignement de l'espagnol s'ajoute un enseignement de 2 heures d'histoire – géographie en espagnol.

L'orientation européenne de cette section est renforcée par la présence d'un(e) assistant(e) en langue espagnole originaire d'Espagne ou d'Amérique latine.

L'enseignement de l'histoire et géographie en espagnol permet de traiter une partie du programme officiel dans cette langue.

L'enseignement s'appuie autant que possible sur l'utilisation des médias espagnols : El País, TVE international, Internet...

L'enseignement met l'accent sur la connaissance de la culture hispanique.

Exemple : le programme officiel prévoit que les élèves étudieront une mégapole.

Le professeur d'histoire et géographie choisira d'étudier la ville de Mexico.

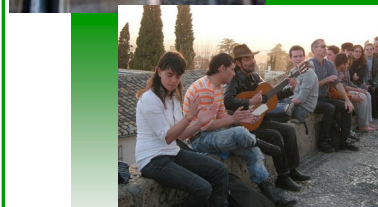
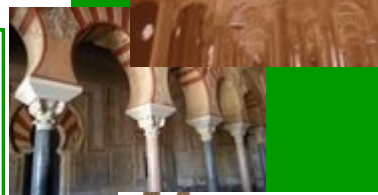
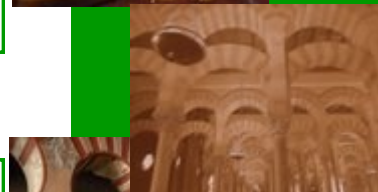
Cet enseignement peut être poursuivi jusqu'en terminale quelle que soit la filière choisie.

Par le travail approfondi qu'il propose, grâce à l'importance de l'oral, cette section est **un atout capital dans la perspective d'études supérieures** : entrée à l'université, préparation aux concours des Instituts d'Etudes Politiques (IEP), entraînement aux épreuves orales de langue en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE).

Au cours de l'année de seconde, les élèves passent les épreuves de **la certification en espagnol**. Ce diplôme, **reconnu par le Ministère français de l'Education Nationale** et son homologue espagnol, **Ministerio de Educación**, atteste du niveau de l'élève dans un cadre européen de compétences.

Choisir la section européenne en langue espagnole constitue un atout supplémentaire lors d'une recherche d'emploi, sur le marché du travail.

Un voyage scolaire en Espagne est proposé aux élèves durant les 3 années de leur parcours en section européenne.



Lycée Pontus de Tyard

Un enseignement facultatif : La section européenne espagnole



Remise des diplômes de la certification (photo JSL)

L'enseignement européen est validé de deux manières pour le diplôme du baccalauréat :

- ♦ soit par la mention « section européenne » sur celui-ci, en fonction des notes obtenues dans les matières concernées.
- ♦ Soit par la possibilité de le passer en 1ère ou 2nde option facultative, apportant des points lorsque la moyenne est supérieure à 10.

Le recrutement est limité.

Si vous êtes passionné(e) par l'étude de l'espagnol, si vous vous intéressez à l'histoire et à la géographie, si vous participez volontiers au cours, si vous êtes de nature curieuse, si vous n'hésitez pas à accroître votre charge de travail, la section européenne « espagnol/histoire et géographie » est faite pour vous.

Outre votre demande d'affectation au lycée, nous vous demanderons une lettre de motivation, la copie de vos 3 bulletins de troisième et un avis circonstancié de vos professeurs d'espagnol et d'histoire et géographie. . (dossier modèle à télécharger en mai sur le site du lycée :

lyc71-pontusdetyard.ac-dijon.fr ou à demander au secrétariat de votre collège d'origine)